

LA GAUCHE, LA CULTURE ET L'ÉMANCIPATION

lettre ouverte à François, Manuel, Aurélie et les autres

« Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards, ni patience »
René Char - *Fureur et Mystères*

Le climat délétère dans lequel s'ouvre la saison des festivals est à mettre totalement à votre compte. Pourtant, vous n'avez pas été avare, François et Aurélie, d'engagements forts vis-à-vis de l'art et de la culture durant la campagne présidentielle de 2012.

Et tout récemment, Manuel, vous avez osé faire précéder votre agrément à l'accord imposé par le Medef sur l'assurance chômage d'un hymne à la création et aux créateurs dont le rôle, disiez-vous, est majeur.

L'attaque contre le régime des intermittents du spectacle, véritable coup de poignard dans le dos de la culture, n'est malheureusement que le dernier en date d'une longue série qui, depuis 2012, réduit les politiques publiques de l'art et de la culture à un véritable champ de ruines. Jamais vous n'avez voulu rendre prioritaire la culture alors que vous prétendiez le faire avec l'éducation.

Vous avez considéré que « la culture devait prendre sa part de l'effort ». Non content de baisser drastiquement les crédits de l'État, vous avez contraint les collectivités à diminuer leur soutien à la culture, devenu pourtant vital.

Parce que vous baissez les dotations à nos collectivités, parce que vous leur enlevez la compétence générale, et parce que vous imposez une réforme territoriale antidémocratique, vous resterez dans l'histoire comme ceux qui ont engagé nos territoires et leurs populations dans un immense processus de déculturation.

Par contre, vous ne cessez de vous féliciter que « la culture, ça rapporte ». Vous avez même commandé, Aurélie, une étude pour montrer que la culture contribue fortement à la richesse nationale. Mais vous laissez Google, Amazon et leurs pareils mettre la main sur notre patrimoine en toute impunité en les dispensant de payer des impôts.

François, Manuel, Aurélie, la culture n'est pas une marchandise. Elle n'a pas pour vocation de « rapporter ». Elle n'est pas non plus un secteur de l'action publique comme un autre, c'est celui qui donne le sens de la

politique gouvernementale. Considérer la culture comme une ligne de plus dans le calcul du PIB révèle le sens profond, libéral et austéritaire, de la politique que vous conduisez.

Quand on est de gauche, la culture, c'est d'abord un formidable outil d'émancipation humaine au service de la construction d'une société solidaire qui combat tous les obscurantismes, toutes les formes de domination et d'aliénation.

À l'heure où nous sommes confrontés à une perte du sens même de notre avenir et où des formes nouvelles de barbarie menacent notre horizon, vous choisissez le ralliement sans condition aux forces de la marchandisation généralisée. Vous facilitez ainsi un face à face mortifère entre le néolibéralisme mondialisé, destructeur d'humanité, de culture et de nature et le national-populisme, chronique annoncée d'un totalitarisme pour les temps qui viennent.

Le seul moyen de refuser ce choix impossible et d'inventer une nouvelle voie transformatrice authentiquement de gauche.

Pour cela, il faut donner du souffle à l'imaginaire et à la création, au partage du sens et du sensible, à la reconnaissance de la diversité dans la relation à l'autre.

Cela s'appelle une politique publique de l'art et de la culture. C'est à cela qu'une gauche digne de ce nom doit s'atteler. C'est ce que, décidément, vous semblez avoir perdu de vue.

Mais nous sommes nombreux, à gauche, à prendre les choses en main. Nous avons toujours l'ambition de permettre à chacun-e, quelles que soient son origine sociale et son appartenance territoriale, de créer et de s'approprier les ressources artistiques et culturelles nécessaires à son épanouissement et à son émancipation afin de prendre le pouvoir dans la cité comme dans l'entreprise. C'est ainsi qu'un peuple écrit sa propre histoire.

Alain Hayot
délégué national à la Culture



Photographies ©Caroline Pottier/le bar Floréal

Le bar Floréal, au rythme des contradictions et des bouleversements du monde, occupe une place singulière dans le paysage photographique. Par sa durée, quand la tendance est au zapping, par la recherche de sens, par le pari d'être un groupe pluriel quand tout pousse au repli vers le même. Le dénominateur commun des photographes, des personnalités, des écritures photographiques qui le composent : parler du monde, de sa beauté et de ses déchirures. Faire des images et les mettre en partage dans une structure qui fonde ce risque du regard.



Parti communiste français

collectif national Culture

<http://culture.pcf.fr>

la FABRIQUE du POSSIBLE

ÉTÉ 2014

FÊTE DE L'HUMANITÉ

12, 13, 14 septembre 2014
Parc départemental Georges Valbon à La Courneuve
stand national des communistes
avenue Aimé Césaire

DÉBAT

les intermittents
la précarité, l'art et la culture :
les raisons de la colère

vendredi 12 septembre à 19h30

en présence d'artistes de techniciens du spectacle de syndicalistes d'universitaires...

EXPOSITION

PARTIcipe PRÉSENT

21 graphistes ont répondu à la question :
l'affiche que vous rêveriez que le PCF vous commande

ET DE NOMBREUX ARTISTES

sur les 3 jours, dont :
Ayo, Scorpions, IAM
Massive Attack, Yves Jamait
Bernard Lavilliers, Les Ogres
de Barback, Florent Marchet...



ENSEMBLE
pour l'art et la culture
PUBLIC ARTISTES
TECHNICIENS

contact : Marie-Pierre Boursier - mpboursier@pcf.fr - 06 74 45 15 87

INTERMITTENCE : LES RAISONS DE LA COLÈRE



Rutabaga

Les festivals de l'été revêtent, cette année, un caractère un peu particulier. Certains se tiennent ou pas, d'autres tout ou partie. Qu'importe, l'essentiel est dans le titre : *Ensemble pour l'art et la culture, public, artistes techniciens*.

Qu'importe, rien ne sera réglé pour les intermittents et le combat engagé par les artistes

et techniciens depuis 1992 pour le droit à un revenu entre deux contrats de travail continue dans la durée.

Particulier, parce qu'un gouvernement élu pour faire une politique de gauche, une politique qui réponde aux aspirations de justice, d'égalité, fait depuis qu'il est au pouvoir une politique qui va à l'opposé de cela. Il fait le choix du grand patronat contre les salariés, les précaires, les chômeurs, les retraités.

C'est dans ce contexte que les déclarations d'amour de Manuel Valls à la culture sonnent comme un aveu d'échec de sa politique. Au-delà des mots aux airs sympa, « on a besoin de nos artistes », « la culture c'est l'ouverture à l'autre »... il reconnaît que l'accord sur l'assurance

chômage imposé par le Medef ne résout en rien le régime des intermittents du spectacle.

La belle lutte que mènent les intermittents avec leur syndicat CGT et la *Coordination des intermittents et précaires* depuis maintenant plusieurs mois ont amené Manuel Valls à modifier son propos dans la lettre de mission qu'il vient d'adresser à Hortense Archambault, Jean-Patrick Gilles et Jean-Denis Combexelle, chargés de conduire une mission de concertation et de proposition. En effet, il exclut la création d'une caisse autonome par l'État pour les intermittents. Mais il n'en demeure pas moins que l'agrément par le gouvernement de l'accord du 22 mars est une soumission aux exigences toujours plus grandes du Medef qui a tout lieu d'inquiéter l'ensemble des salariés. Sur le fond, cet accord est lié au pacte de responsabilité. Sur les 50 milliards d'euros d'économies en 3 ans, 2 milliards d'euros sont réservés à l'assurance chômage. Faire des économies sur le dos des pauvres, c'est la justice sociale voulue par François Hollande et le Medef. Les intérimaires sont sacrifiés. Et la publication de cet agrément le 26 juin 2014, 11 ans jour pour jour après la signature de l'accord du 26 juin 2003 est une ultime délicatesse de ce gouvernement envers les intermittents... Chacun appréciera !

Malgré les tonnes de désinformations distillées par le Medef, relayées par les économistes libéraux qui monopolisent les médias, le public

comprend bien que la lutte des intermittents constitue la pointe avancée pour la culture et pour une assurance chômage mutualiste qui protège tous les salariés précaires, intérimaires et chômeurs.

Pour le Medef, comme pour ses soi-disant experts, les intermittents seraient des privilégiés, c'est faux. Comme tous les chômeurs, seul un intermittent sur deux est indemnisé. Leur régime répond à la spécificité de leur métier, discontinuité de l'emploi et pluralité d'employeurs. Y-a-t-il des abus ? Oui. Mais ce sont les employeurs de l'audiovisuel qui les commettent en recrutant sous le régime de l'intermittence des techniciens permanents qui devraient l'être sous CDI.

Il n'y aurait pas d'alternative à l'accord imposé par le Medef ! Là encore c'est faux. Le comité de suivi qui réunit les syndicats majoritaires dans la profession, des parlementaires de toutes tendances et des chercheurs, font des propositions qui suppriment les abus et garantissent aux intermittents la pérennité du revenu et son caractère mutualiste puisqu'il s'appliquerait à tous les précaires et intérimaires. Ce projet porte un modèle social alternatif au libéralisme, assurant un revenu décent à des millions de précaires.

L'obstination du Medef cache une ambition : il veut en finir avec un modèle de contrat social qui est contradictoire avec la déréglementation généralisée du Code du travail qu'il préconise.

Le patronat veut que chaque individu assume tous les risques de son activité et qu'il soit en concurrence avec tous les autres. Il veut un individu ajusté au capitalisme d'aujourd'hui, flexible, taillable et corvéable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

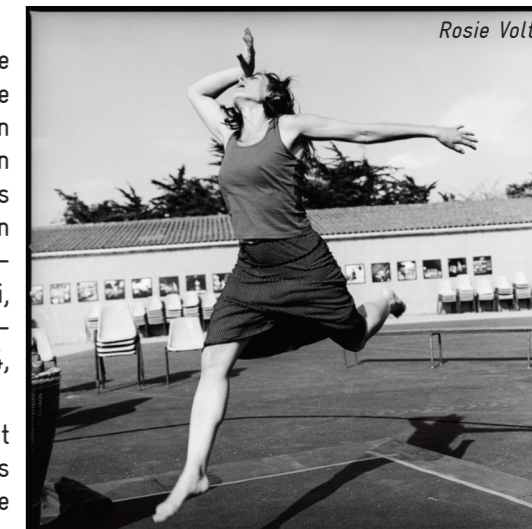
Que le gouvernement socialiste et certains syndicats aillent dans le même sens que le patronat en dit long sur la dérive néolibérale d'une partie de la gauche française.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Le Parti communiste et le Front de gauche, nos parlementaires, nos élus partout dans les territoires soutiennent la lutte des intermittents. À l'Assemblée nationale, au Sénat, dans la rue, nous sommes à leurs côtés. Avec le public et son soutien, ils peuvent gagner et ouvrir une brèche dans le pacte de complicité entre le gouvernement et le Medef.

Ce qu'elles et ils défendent, elles et ils le défendent pour toutes et tous.

Marie-Pierre Boursier, collectif national *Culture*

Sonia Masson, metteur en scène



Rosie Volt

LE RÉGIME DES INTERMITTENTS EST-IL UNE REVENDICATION CORPORATISTE ?

Mathieu Grégoire

Maître de conférences en sociologie, Université de Picardie

Accepter la solution corporatiste de MM. Valls et Gattaz serait aussi se désolidariser du salarié et de ses luttes qui ont fondé jusqu'à aujourd'hui toutes leurs conquêtes sociales.

Ce serait aussi accepter de changer d'interlocuteur : au conflit avec le Medef (dans lequel l'État avait jusqu'en 2003 servi d'appui pour la défense des droits des intermittents) se substituerait un conflit avec des gouvernements soucieux de tailler dans les dépenses. Fera-t-on grève contre l'État et le contribuable quand le budget de la culture sera en baisse ?

Le contribuable, de son côté, doit-il accepter sans sourciller, au nom d'une prétendue exception, de prendre en charge une partie des dépenses de l'assurance chômage en lieu et place du patronat ? Cette nouvelle menace qui plane désormais sur les intermittents est d'autant moins justifiée qu'elle repose sur une série de contre-vérités. La couverture des intermittents par l'assurance chômage n'est en rien une « subvention » à la culture. Ou alors toute l'assurance chômage est une subvention à l'auto-

mobile, au bâtiment, et à tous les secteurs dans lesquels on trouve du chômage. Il est aussi faux de considérer que les intermittents bénéficient aujourd'hui d'un traitement de faveur et qu'ils représentent un surcoût ou un déficit particulier : ils ne perçoivent pas davantage que les autres allocataires et le « déficit » serait équivalent si l'on s'intéressait à n'importe quel autre groupe de 100 000 chômeurs. Le combat des intermittents ne relève pas de la défense de la culture ou d'avantages particuliers, mais de la défense d'un régime adapté à l'emploi discontinu.

Le plus grave est d'ailleurs là. Accepter la réserve d'Indiens qu'on leur propose serait aussi sacrifier durablement tout espoir de construction de droits pour tous les salariés à l'emploi discontinu. Car les intermittents, en défendant leurs droits, ne défendent pas une exception, mais un modèle dont ils sont l'avant-garde et le bras armé : un modèle pour les 1,7 million de chômeurs en « activité réduite » qui cumulent emploi et chômage, pour les 3,3 millions

de chômeurs « à temps plein », pour les millions de chômeurs non recensés par l'appareil statistique et pour les millions de salariés qui subissent un emploi précaire ou un temps partiel non désiré.

Ce modèle est celui d'une possibilité d'une autre sortie du chômage de masse et de la précarité pour tous, grâce à la construction d'un deuxième pilier de la protection sociale qui fonderait des droits à un salaire continu pour les salariés à l'emploi discontinu. Et ce modèle serait de très loin plus crédible et moins coûteux que les promesses de plein-emploi et que les cadeaux du « pacte de responsabilité » au patronat. »



Les Alama's givrés

L'adjectif « corporatiste » est bien souvent employé de façon péjorative, afin de démontrer à « l'opinion publique » qu'une petite partie de la population défend ses propres privilèges auxquels elle, elle n'a pas droit.

Certes, les artistes et techniciens mènent un combat depuis 1992 pour la préservation de leurs annexes spécifiques d'assurance chômage qui leur permettent de bénéficier d'un revenu de remplacement entre deux contrats de travail. Et les modalités de calcul de leurs ouvertures de droits et de leurs allocations sont dérogoratoires à la règle générale. Par ailleurs, ils travaillent dans des secteurs attractifs et exercent pour la plupart des métiers à vocation. Mais tout cela en fait-il des

privilégiés par rapport aux autres salariés travaillant dans d'autres secteurs d'activité ?

Les artistes et techniciens travaillent dans des secteurs d'activité dans lesquels il est « d'usage » de ne pas recourir obligatoirement aux contrats à durée indéterminée. Certaines grosses entreprises détournent la loi pour recourir principalement à des contrats précaires alors que ces emplois devraient relever de la permanence ; d'autres, de très petite taille, ont des activités tellement temporaires qu'elles ne peuvent recourir aux CDI...

Les salariés intermittents bénéficient de contrats à durée déterminée dont la durée moyenne ne cesse de baisser depuis des années, atteignant aujourd'hui 3 jours. Leurs contrats peuvent ne pas être renouvelés du jour au lendemain, sans préavis ni indemnités. Leurs rémunérations peuvent être diminuées entre deux contrats, dans les trop nombreuses entreprises où il n'y a pas de représentants du personnel. Ils ont très peu de moyens de défense de leurs conditions de travail... Les comédiennes sont confrontées, après la quarantaine, à la ra-

fraction des rôles de femmes ou à l'hypersexualisation des rôles (même secondaires) au cinéma. Pour les femmes enceintes, il est extrêmement ardu d'atteindre le nombre d'heures requis pour bénéficier des allocations journalières de la Sécurité sociale et elles subissent la double peine en éprouvant de grandes difficultés à redevenir bénéficiaires du régime d'assurance chômage... Idem pour ceux qui sont arrêtés pour maladie.

L'insécurité de l'emploi, des conditions de travail et des revenus démontre bien que la situation d'emploi des artistes et techniciens n'en fait pas des travailleurs privilégiés...

Aussi ce combat, pour la prise en compte de spécificités au sein d'un régime global, n'est pas « corporatiste ». Il devrait donner à d'autres des pistes pour se battre et pour offrir des droits nouveaux aux salariés, face à la précarisation du monde du travail. Nous essayons de construire cette lutte, avec comme visée une sécurité sociale professionnelle pour tous, en particulier ceux, de plus en plus nombreux, touchés par cette précarité.

Angéline Barth

syndicaliste